



Salarie pas paye chèque en bois

Par **wright**, le **17/10/2011** à **18:17**

Bonjour, mon patron me doit 1 mois et 1/2 de salaire il m' a fait deux chèques pour un total de 3500 euros qui sont impayés rnil doit me licencier car il devrait 80 000 euros à l'urssaf ???? , question comment et contre qui puis je me retourner ces chèques étant au nom d'une société ,société par action simplifié rnde plus ma banque refuse de me rendre ces chèques impayés sous prétexte qu'ils émanent d'une société est ce normal ? Pourriez VOUS m'aider rnmerci

Par **pat76**, le **22/10/2011** à **15:59**

BonjourrrnVous demandez à votre banque de vous faire une photocopie des chèques et une attestation par laquelle elle indique que les chèques sont revenus impayés.rnrnEnsuite, vous envoyez une lettre recommandée avec avis de réception à votre employeur en lui indiquant que vos salaires ne vous ont pas été payés car les chèques qu'il vous avait remis sont revenus impayés.rnrnVous lui précisez que faute d'avoir été payé dans les 8 jours au plus tard à la réception de votre lettre, vous l'assignerez en référé devant le Conseil des Prud'hommes et estimerez qu'il y a rupture de votre contrat de travail aux torts de l'employeur.rnrnVous garderez une copie de votre lettre et en enverrez une copie à l'inspection du travail avec un courrier expliquant la situation.rnrnQuelle est le nom de la société, c'est celle de votre employeur qui est responsable de cette société? rnrnVous avez un numéro de siret sur vos bulletins de salaire, si vous pouvez le communiquer, je pourrai faire des recherches et savoir si cela correspond au nom de la société qui a fait les chèques.rnrnLe nom de la société sur les chèques est le même nom de la société indiqué sur vos bulletins de salaire et votre contrat de travail?

Par **wright**, le **22/10/2011** à **16:31**

merci de votre réponse rnl'inspection du travail a a été saisi et l'inspecteur s'est aperçu qu(aucun salarié n'avait passé la visite médicale d'embauche , rnet que les contrats de travail n'étaient pas correctement remplis.rnje suis allé voir un avocat et vous tiendrait au courant de la suite donnée rnje vais tacher de récupérer le n° siret de cette bôiternpuis vous l'envoyer sur messagerie privée?rnrncordialement

Par **pat76**, le **22/10/2011** à **17:49**

Rebonjourrnrnp.polfliet@laposte.net